

Commission nationale de toponymie (CNT)

Référence : CNT/CNIG – 2015-04
Date : 16 mars 2015
Affaire suivie par : Élisabeth Calvarin
Téléphone : 06 84 03 91 39
Courriel : e-calvarin@wanadoo.fr
Page : 4

Groupe de travail « Normalisation » COMPTE RENDU DE RÉUNION

Objet : 1^{re} réunion du groupe de travail « Normalisation » de la CNT, le vendredi **13 mars** 2015, de 14 heures à 17 heures, dans la salle **IGN A 370** - 73 avenue de Paris – 94160 Saint-Mandé.

Ordre du jour proposé :

Reprise des travaux de la CNT

1 – Le mandat du groupe de travail « Normalisation »

2 – Examen du programme d'activités proposé

- Exonymes et romanisation
 - ⇒ *Pays et villes du monde, Entités géopolitiques secondaires et Culminants* (CNIG)
 - ⇒ Norme ISO 3166 parties 1 2 3 (Afnor)
 - ⇒ *Le tour du monde en français* (Division francophone du Genung)
- Prononciation
 - ⇒ *Dictionnaire des toponymes étrangers* (Éditeur privé)

3 – La structure de l'animation du groupe

4 – Questions diverses

Complément de documentation :

- En ligne sur le site du CNIG : http://cnig.gouv.fr/?page_id=671 et http://cnig.gouv.fr/?page_id=10561

Membres présents :

Organisme	Nom
Personnalité qualifiée	Ange Bizet
CNT/CNIG rapporteur	Élisabeth Calvarin

Reprise des travaux de la CNT

La CNT reconsidère les travaux de l'ancienne CNT sous l'angle de trois axes de travail à venir, programmés pour 2015, en lien avec les travaux internationaux, et proposés en séance plénière du CNIG (27 novembre 2014).

Les participants décident d'examiner d'abord le programme d'activité proposé, afin de réviser ou non le mandat de la sous-commission « Spécifications – Normalisation » du 13 avril 2001.

1 – Examen du programme d'activités proposé

Récapitulation des travaux relatifs à la normalisation et à la publication de la toponymie française aux niveaux national et international.

- Exonymes et romanisation

Les principes de traitement fixant la forme des noms de lieux étrangers et qui régissent la tenue des listes de la CNT sont issus des principes de 1993 retenus par le MAE et la CNT : la primauté de l'usage actuel installé du nom français ; en l'absence d'un tel usage, adoption de la forme locale en usage, romanisée si nécessaire. Ces principes sont rappelés dans la recommandation CNT, adoptée au CNIG en novembre 2000.

Par ailleurs, la CNT n'aurait pas vocation à s'occuper des adjectifs dérivés. Les participants s'interrogent car les deux documents soulignent le traitement des adjectifs dérivés et des noms d'habitants. À débattre en CNT.

⇒ *Pays et villes du monde, Entités géopolitiques secondaires et Culminants* (CNIG)
Point vu en CNT.

Cf. le compte rendu CNT/CNIG – 15-1634

⇒ Norme ISO 3166 parties 1 2 3 (Afnor)

Norme comportant 3 parties : « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivision », partie 1 : codes de pays, partie 2 : codes pour les subdivisions de pays, partie 3 : codes pour les pays historiques.

Une des activités de l'ISO est de coder des noms, d'où son intérêt pour les noms validés.

⇒ *Le tour du monde en français* (Division francophone du Genung)

Base de données, initiée par l'IGN, financée par la DGLFLF et implantée sur le site de la division francophone du Genung. Elle contient environ 1500 entrées. Pour l'instant, la France a validé seulement les entrées concernant les noms d'États et de capitales. Pour continuer la validation, il suffit que la CNT remplisse la fiche « Autorités nationales de toponymie ».

Plus d'informations sur : www.toponymiefrancophone.org

- Prononciation

⇒ *Dictionnaire des toponymes étrangers* (Éditeur privé)

Projet de dictionnaire alphabétique rassemblant un certain nombre de toponymes étrangers, écrit par un journaliste au profit des futurs journalistes. L'auteur souhaite l'autorité de la CNT pour que son projet devienne un manuel de prononciation des toponymes étrangers, enrichi par des aspects culturels.

Proposé comme un texte, des essais ont montré qu'il serait possible de rééquilibrer en rubriques les données, sans en perdre une seule. La rubrique « prononciation » serait composée selon le tableau de la figuration de la prononciation du *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (1877) et le tableau de l'alphabet phonétique international, proposé par l'équipe de Bernard Cerquiglini dans *Les langues de France* (PUF, 2003).

L'auteur propose une prise en charge par un éditeur privé, sans doute M. Jean Pruvost (éditions Champion), afin de définir une mise en page réaliste des travaux (format, délais, financement). Une fois la prise en charge assurée, un calendrier défini, les travaux pourront suivre un rythme régulier.

Rendez-vous à prendre avec l'éditeur.

Par ailleurs, nous convenons d'ajouter un point aux activités du GT. Il s'agit des projets de recommandation, présentés à la séance plénière de la CNT.

- Recommandations normatives
 - ⇒ Signalisation routière (CNIG)
 - ⇒ Abréviations (CNIG)

Cf. le compte rendu CNT/CNIG – 15-1634

2 – Le mandat du groupe de travail « CNT Normalisation »

La présentation du mandat de 2001 est obsolète au regard du décret instituant le CNIG de 2011, notamment les articles 4 et 5, et du mandat CNT validé lors de la 1^{re} plénière CNIG le 10 juillet 2012. En revanche, les articles conviennent dans l'ensemble aux objectifs du GT CNT dénommé Normalisation et n'ont besoin que de légers amendements.

Il est décidé d'exposer en quelques points le contexte, les actions du GT en matière de normalisation et de publication, et le fonctionnement du GT.

Cf. le projet de mandat.

Le projet du mandat CNT Normalisation sera proposé à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière CNT.

3 – La structure de l'animation du groupe

Les participants au groupe Normalisation ne sont pas assez nombreux pour traiter ce point. Le secrétariat du groupe est confié au besoin au rapporteur qui suit les travaux.

Une nouvelle réunion du GT serait à programmer avant ou lors de la 2^e séance plénière de la CNT (mai-juin 2015).

4 – Questions diverses

- Nom de la capitale du Soudan du Sud
Sur Google, le nombre d'occurrences est indicatif d'un nombre plus élevé en faveur de Djouba, mais les sites restent à vérifier.
Notons que Google ne parle plus d'occurrences, mais de résultats, car à partir d'un site-source, ce contenu peut se retrouver sur plusieurs pages, ou à l'intérieur d'un autre site. Exemple : l'entrée « Djouba » du site de l'ambassade du Kenya renvoie à *Embassypages*, site privé reprenant les noms du MAE pour faire état en français d'un annuaire des ambassades, consulats et autres représentations diplomatiques. En réalité, l'adresse indiquée est « P.O. 208 Juba ».
- Demande de la part du service Linguistique de l'ONU du nom des habitants de l'île de Saint-Hélène. Une réponse préliminaire a été apportée (voir ci-dessous).

NOMS D'HABITANTS DES VILLES

En France, pour les noms d'habitants des villes, l'usage note tantôt le mot "saint", tantôt l'omet. Exemple les habitants de Saint-Mandé se nomment les Saint-Mandéens, mais les habitants de Saint-Étienne, les Stéphanois. L'usage (et le bon sens) voudrait que quand il n'y a pas d'usage, on utilise la périphrase "les habitants de", mais les journalistes et les médias en demandent. C'est l'usage qui guide, et l'usage est très fluctuant.

En France, Sainte-Hélène est un nom de commune dans sept départements.

Département	Commune	Gentilé
33	<u>Sainte-Hélène</u>	Sainte-Hélénais, Sainte-Hélénaises
48	<u>Sainte-Hélène</u>	Sainte-Hélénais, Sainte-Hélénaises
56	<u>Sainte-Hélène</u>	Hélénais, Hélénaises
71	<u>Sainte-Hélène</u>	Saint-Hélénésiens, Saint-Hélénésiennes
88	<u>Sainte-Hélène</u>	
76	<u>Sainte-Hélène-Bondeville</u>	Bondevillais, Bondevillaises
73	<u>Sainte-Hélène-du-Lac</u>	Saint-Hélénais, Saint-Hélénaises
73	<u>Sainte-Hélène-sur-Isère</u>	Santélénois, Santélénoises

NOMS D'HABITANTS DES PAYS

1) En ce qui concerne les adjectifs dérivés, notre ministère des affaires étrangères avaient mis au point des principes par arrêté du 4 novembre 1993, qui disaient selon l'article 7: "la forme recommandée pour la désignation des habitants et les adjectifs dérivés des noms de pays, appelés à être adoptés pour leur usage dans la langue française, se conforme le plus possible aux règles de morphologie, d'orthographe et de prononciation du français, permettant de marquer les variations en genre et en nombre. Il convient de noter qu'il n'a pas toujours été possible de faire figurer de nom recommandé pour les habitants de certaines capitales, en raison de l'absence d'usage français ou francophone en la matière."

Propositions retenues pour les noms de pays, et d'une ville:

Pour Saint-Domingue => Dominguais, -e

Kittitien, -ne et Névicien, -ne ou Saint-Kittois, -e

Saint-Lucien, -ne

Saint-Marinais, -e

Saint-Vincentais, -e et Grenadin, -e

Santoméen, -ne

Aucune proposition pour les villes de Saint John's, Santa Fe de Bogota, San José, Saint Georges.

2) L'édition de juin 1995 reprend l'article 7, qui devient l'article 2. Les propositions, ou leur absence, sont les mêmes.

3) Pour la recommandation du 24 septembre 2008, pas d'adoption officielle de principes.

Aucune proposition pour les villes de Saint John's, Santa Fe de Bogota, San José, Saint Georges.

Propositions retenues :

Pour Saint-Domingue => Dominicain, -e

Christophien, -ne

Lucien, -ne

Saint-Marinais, -e

Vincentais, -e

Santoméen, -ne

Pour les habitants de l'île de Saint-Hélène (code ISO: SH), aucune proposition. À débattre en CNT.

Visa	Date	Nom	Organisme
Relecture	31/03/2015	Le rapporteur	GT Normalisation de la CNT/CNIG